

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 2 (1910)
Heft: 8

Rubrik: Notes statistiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faits divers.

Petits profits capitalistes.

Les bénéfices bruts de la Compagnie des phosphates et du Chemin de fer de Gafsa (Tunisie) se sont élevés, pour 1909, à 10.659.753 fr. 67, suivant le rapport aux actionnaires, réunis le 19 mai 1910. Dividende, 135 francs. L'action émise à 500 fr. valait 3.800 fr. au 3 juin.

Les bénéfices des Acières de Longwy sont, pour 1909, de sept millions et demi. Dividende, 55 fr.

Ceux de la Société industrielle du Platine atteignent 1.532.021 fr. et ceux de l'Electro-Métallurgique française, 1.300.000 fr.

L'*Economiste français* (page 908) publie une note officielle de la *Nationale-Vie*, donnant le tableau de ses recettes et dividendes comparés en 1908 et 1909.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été de 32.394.571 fr., contre 24.771.331 fr. en 1908.

Les réserves ont été augmentées de 24 millions. 1.156.490 fr. ont été portés aux amortissements et il a été ensuite distribué 5 millions aux actionnaires, contre 4 millions en 1908.

La *Nationale-Incendie* distribue 2 millions et demi à ses actionnaires.

La Société parisienne pour l'industrie des chemins de fer et des tramways électriques a fourni son rapport financier le 30 mai dernier.

Cette société a réalisé un bénéfice net de 3.309.814 francs.

Ses actionnaires sont intéressés dans la Société d'électricité de Paris, les ateliers de Jeumont, le gaz et l'électricité du Hainaut, les tramways de Lille, les tramways d'Astrakan et de Taschent, etc., etc.

Les ateliers de constructions électriques du Nord et de l'Est (Jeumont-Nord) donnent un profit net de 1 million à ses actionnaires, après attribution de 600.000 fr. à l'amortissement du capital de premier établissement, déjà amorti à l'exercice précédent de 400.000 fr.

Ces résultats n'ont pas paru suffisants, puisque l'action a baissé en quelques jours de 165 fr.

Malgré la hausse des prix du caoutchouc — celui-ci valait 8 fr, il y a deux ans et vaut aujourd'hui 26 fr. après avoir atteint 34 et 35 fr. par suite des spéculations — les établissements Hutchinson ont annoncé à l'assemblée générale du 20 juin un bénéfice net de plus d'un million.

Les actionnaires — fort peu nombreux — de la Société métallurgique de Montbard-Aulnoye n'ayant à se partager cette année qu'un bénéfice de 399.227 fr, ont témoigné leur dépit à leur assemblée du 21 juin dernier. Ils ont tout de même empoché.

Le chiffre d'affaires de la maison Potin s'élève annuellement, bon an mal an, à 100.000.000 (cent millions) d'affaires.

Le bénéfice net en est de 3.200.000 fr., que se répartissent fraternellement les quatre associés de la maison :

Mézières touche 800.000 fr.

Labbée touche 800.000 fr.

Julien Potin touche 800.000 fr.

Paul Potin touche 800.000 fr.

Nous disons bien de bénéfice net, car en supplément de ces rognures viennent s'ajouter tout naturellement les appointements afférents aux fonctions de directeur, d'actionnaire dans telle affaire où l'on écoule des produits... dont la moyenne n'est pas au-dessous de 100.000 fr.

La Société générale des chemins de fer économiques, qui exploite les lignes d'intérêt local de la Gironde, des Landes, de l'Allier, de la Sorbonne, du Cher, de la Nièvre, du Nord (groupe sud), etc., a réalisé en 1909, un bénéfice net de 1.438.207 fr. 57.

Emancipation à sens inverse.

L'*Union des métaux** sur l'ex-syndiqué individualiste écrit :

Quel est celui d'entre nous qui, à l'atelier surtout, dans les réunions de propagande, rarement, n'a rencontré l'habituel contradicteur théorique ou le jeune hypocrite qui, sous le couvert d'individualisme, critique le groupement syndical, dissuade l'hésitant d'accomplir son devoir de solidarité et crie bien fort que le syndicat est une institution inutile, étant, lui, capable de défendre tout seul son droit.

Il n'est pas d'atelier qui ne possède un ou plusieurs types de ce genre. Quelquefois, ils ont été mêlés plus ou moins activement à la vie syndicale, ont bénéficié de ses avantages. Puis, un beau jour, sous un prétexte futile, dissimulant l'égoïsme du calcul, ils ont donné leur démission ou se sont laissé radier pour non paiement de cotisations. N'ayant jamais eu la conviction que c'est du bien-être étendu à tous indistinctement que doit résulter leur propre bien-être et la garantie de ce bien-être, ils cherchent par des moyens déloyaux et indignes à nuire à leurs camarades d'atelier en se faisant les délateurs volontaires et sournois des paroles entendues ou des actes observés.

Celui-ci se réclame des théories individualistes anarchistes (?). Il accuse le syndicat de porter atteinte à son indépendance et, pour ne pas accepter une limitation de sa liberté dans le syndicat, il accepte du patronat la mutilation de toutes ses libertés à l'atelier; sacrifiant à une liberté imaginaire les libertés réelles à conquérir dans le présent.

Très souvent, je ne dis pas toujours, cet individu sert de mouchard aux sous-ordres du patron. Cela s'explique. Considérant les ouvriers, « les syndiqués », comme des « abrutis », tous les moyens lui semblent bons pour s'élever au-dessus de la « masse ».

* L'organe officiel de la Fédération des ouvriers sur métaux en France.



Notes statistiques.

Emigration suisse de 1905 à 1909

(suivant les renseignements du Bureau fédéral d'émigration).

	1905	1906	1907	1908	1909
Emigration totale . .	5094	5296	5710	3656	4915

sur une population totale de 3,315,443 habitants (recensement du 1^{er} décembre 1900).

Sur les 4915 émigrants suisses de 1909, 3798 se sont rendus aux Etats-Unis, 720 dans la République Argentine, 103 au Canada, 94 en Australie, 72 au Brésil, 30 en Asie, 28 dans l'Uruguay, 27 en Afrique, 23 en Colombie, 7 au Mexique, 7 au Chili et 6 dans l'Amérique centrale.

Il y a eu, en 1909, 3207 émigrants du sexe masculin (dont 2458 célibataires), et 1708 du sexe féminin, dont 1095 célibataires.

C'est au Havre que s'embarquent le plus grand nombre de nos émigrants, soit 2057 en 1909, alors qu'il n'en a passé que 531 par Anvers, 401 par Brême, 352 par Gênes, 317 par Southampton, 278 par Marseille, etc.